

17

La Vallée de Poupet

SAINT-MALÔ-DU-BOIS



☀️ **Scannez-moi !**

Téléchargez l'**application Cirkwi** et scannez le QR code pour embarquer le circuit sur votre portable.



© A. LAMOUREUX



© VIGES MAURICE

🚩 **Départ : parking de la Vallée de Poupet**

📍 **Longueur : 9,7 km**

🕒 **Durée : 2h30**

📊 **Difficulté : moyen**

🏔️ **Dénivelé : + 102 m**

👉 **Circuit : piéton / VTT**



À voir

1 La Croix Marty

Elle a été érigée en 1768 par Marty, habitant du village de la Ménie. Au moment du soulèvement vendéen, Marty était trop âgé pour suivre les armées vendéennes. Les archives paroissiales rapportent sa fin dramatique : « Un jour qu'il récitait son chapelet au pied de cette croix, il fut surpris par une patrouille de "Bleus". Le chef lui demande pour qui il pria. "Pour l'Armée Catholique et Royale" répondit le vieillard. Ce fut son arrêt de mort ».

2 La Coulée Verte

Espace de verdure propice à la promenade dominicale et aux plaisirs de la pêche. Endroit idéal pour ceux qui veulent faire une pause sur le circuit.

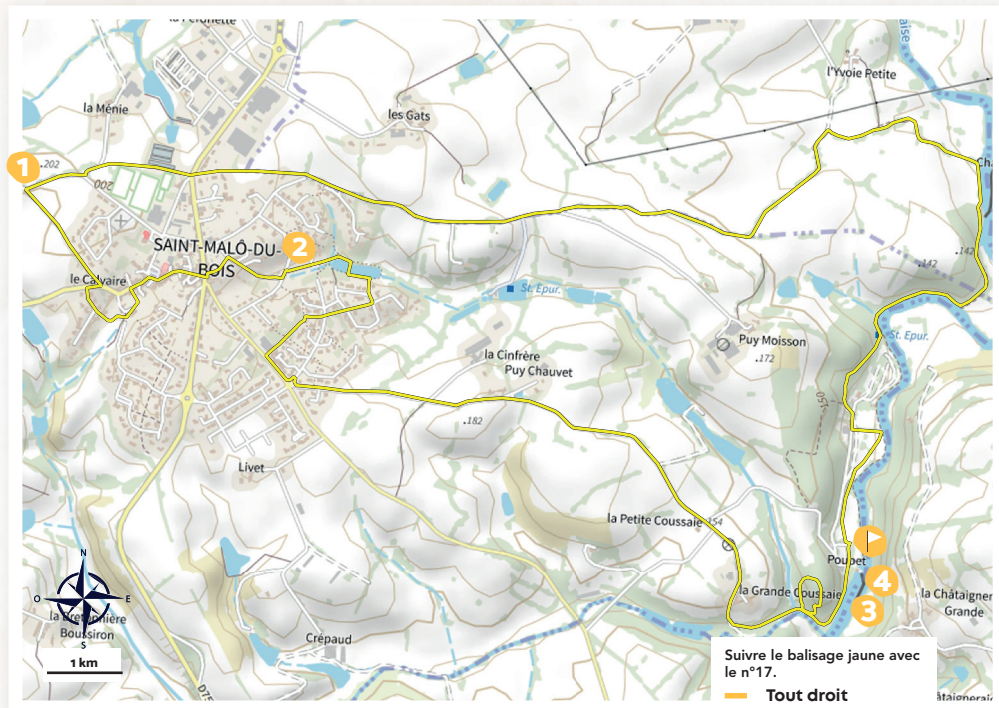
3 Le Moulin de Poupet

Le site hydraulique de Poupet est farinier depuis au moins le début du XVII^{ème} siècle. Pendant quelque temps, il a été aménagé en moulin à foulon. Au XIX^{ème} siècle, les deux moulins possèdent chacun une roue à palettes, actionnant deux paires de meules. L'activité meunière a cessé en 1932. Délabré, le moulin a été racheté par la commune qui l'a aménagé en gîte de groupes.

4 La base de Poupet

Située en bordure de la Sèvre Nantaise, la base de loisirs étend ses activités dans un cadre verdoyant de 30 hectares. La découverte peut se faire au fil de l'eau, en se glissant dans un canoë, à flanc de coteaux en enfourchant le VTT ou plus simplement en marchant au gré des nombreux sentiers. Le sentier de pays, GR, passe à quelques encablures ; il n'y a qu'à franchir le saut de pierres de la chaussée.





Pas à pas

Départ en arrivant sur la base de Poupet. Suivre le sentier en direction du camping. Prendre le chemin qui monte sur la gauche à l'entrée du camping et s'enfoncer dans les bois, puis suivre le chemin qui longe la Sèvre. Le sentier s'éloigne un peu de la Sèvre, pour la rejoindre un peu avant la chaussée du **Moulin de Chambon**, situé sur l'autre rive.

Au bout du sentier, continuer sur le chemin à gauche, jusqu'à rejoindre la route goudronnée du **Puy Moisson**. Prendre à droite direction Saint-Malô-du-Bois.

Dans le bourg, après la rue du Chevalet, prendre à droite le chemin de terre. Traverser la D752, puis longer le terrain de sports jusqu'à l'embranchement de la **route de la Ménie**.

Prendre la route de gauche, jusqu'à la **Croix Marty**.
 Tourner à gauche sur le petit chemin jusqu'au calvaire, puis continuer tout droit vers le bourg.

Après l'église, traverser la D752, prendre la venelle (près de la boulangerie) et descendre la rue.

Dans la **Coulée Verte**, prendre sur la gauche le sentier qui longe les étangs.

Au fond de l'espace vert, prendre le chemin à droite qui remonte vers les lotissements.

Continuer tout droit jusqu'à la route départementale et prendre à gauche, puis encore à gauche au niveau du calvaire pour regagner **Poupet**.

Au carrefour de la Petite Coussaie, continuer tout droit. Traverser le village de la **Grande Coussaie**, puis descendre le chemin qui mène à la Grotte de Lourdes.

Longer le ruisseau, après un petit pont, prendre sur la gauche le chemin de croix qui vous offrira un point de vue sur la **Sèvre** et le village de Poupet.

Redescendre et longer la Sèvre jusqu'au point de départ.

Une question ?

Contactez l'Office de Tourisme au **02 51 65 11 32** ou sur le site tourisme.paysdemortagne.fr